

09 Août 1934

## **I- La trêve des partis, M. Doumergue et la presse allemande**

La lecture des journaux allemands peut être une source de précieux enseignements.

Ce n'est un secret pour personne.

La presse se meurt en Allemagne.

Goebbels lui-même aura beau convier les journalistes à critiquer le régime. Les rédacteurs pensent aux camps de concentration et aux suicides. Et ils trouvent plus sur de se taire.

Mais en matière de politique extérieure, la presse jouit de quelques libertés.

Comment en use-t-elle ?

Dans les pays où la presse est soumise au contrôle sévère de l'autorité, ses opinions reflètent exactement celles du parti au pouvoir. On voit difficilement les journaux italiens s'attaquer violemment à la Yougoslavie, si leur gouvernement ne leur en a pas intimé l'ordre. Et quand les journaux allemands entreprennent une campagne sur un point déterminé, on est en droit de penser et d'écrire qu'ils ne font que refléter l'opinion de leur gouvernement.

La revue allemande illustrée « Die Woche », dans son dernier numéro, présente un saisissant exemple de ces efforts et de cette propagande. Propagande systématique, organisée et documentée, habile, trop habile même et manquant son effet.

Que voyons-nous dans cette revue ? Un article à la gloire des colonisateurs allemands en Afrique. Un deuxième article sur les scandales de Panama et une série de photographies sur Metz.

Metz, ville militaire. On voit sur les boulevards de jeunes soldats, le cercle des officiers, une revue : tout y est habilement disposé pour donner l'impression d'une force agressive et redoutable.

Qu'en déduire ?

Manœuvre en deux temps.

Donner au peuple allemand l'idée que ses colonies lui doivent revenir et que seule une force redoutable l'empêche de réaliser son rêve.

Propagande officielle, car tout ce qui s'imprime en Allemagne est aujourd'hui officiel ou, pour le moins, officieux.

Tout cela révèle un but d'excitation évident.

On comprend mieux alors le discours de M. Doumergue à Tournefeuille. « Il est nécessaire que les Français se serrent les cordes », a dit le sage.

Tous les congrès radicaux du monde n'y feront rien. Et M. Tardieu lui-même, admirable et insolent, pourra continuer à déposer devant toutes les commissions d'enquête du monde. La trêve durera, parce que non seulement nécessaire à la France, mais au monde entier peut-être.

## **II.- Le verbiage de « l'Orient ».**

Trois colonnes branlantes de « l'Orient », et autant de nuits blanches du Directeur, du Rédacteur et du Maître et Seigneur du dit Orient pour décider que le Mandat Français est une nécessité ! C'est proprement inventer la poudre.

Et le désarroi des trois pantins est tel, qu'ils se figurent, en pataugeant autour de lieux communs, qu'ils se refont une virginité Il n'y a plus que les nourrissons pour se laisser prendre à ce jeu. Nous avons derrière nous quinze ans de Mandat français et devant nous, cent ans, s'il plaît à Dieu. Que le gémissant Orient se rassure. Et qui mieux est : nous voulons d'un mandat appliqué efficacement aux gens de l'Orient qui font ce qu'ils peuvent pour mener ce pays, en droite ligne, à la sédition.

Car, avec le Mandat, il y a le Liban : il y a le Liban que la France protège et se doit de faire respecter.

Il y a le Liban, disons-nous ; et nous ne permettrons plus à de fieffés imposteurs, de porter chaque jour, pour des fins personnelles, à coups de sophismes prémédités et pernicieux – et sous prétexte de dialectique – leurs mains sacrilèges sur le visage de la Patrie.

## **III.- Vilaine besogne et bonne histoire**

Cette histoire des indemnités, ou les mercenaires de l'Orient prétendent s'élever à la dignité d'Oies du Capitole, peut s'analyser ainsi : S. E. Habib Pacha El-Saad, président de la République. M. Charles Debbas, S. E. Adib Pacha, M. Béchara El-Khoury et beaucoup d'autres, directeurs, magistrats, fonctionnaires du Gouvernement, à des titres divers ont reçu une indemnité, les uns en vertu des textes spéciaux applicables au Secrétaire Général et aux Directeurs, les autres en vertu de textes généraux d'appliquant aux fonctionnaires, ces derniers après avoir subi les retenues réglementaires.

De la légalité du fait, les autorités libanaises compétentes, approuvées par leurs conseillers français, répondent naturellement.

C'est tout.

Un cas cependant a retenu notre attention : Emile Eddé – celui des Eaux ; Emile Eddé – le faux grasseyeur, Emile Eddé étant Président du Conseil au temps lumineux des décret-loi et du fascisme libanais (Sous Mandat), le Dr. Eyoub Tabet, si cher à l'Orient, le Dr. Eyoub Tabet, qui n'a jamais été fonctionnaire, qui n'a été que Ministre, et tout juste pendant huit mois, le Dr. Eyoub Tabet, pour n'avoir été que Ministre a réclamé et reçu une indemnité de 372,07 livres libano-syriennes (nous n'omettons pas les centièmes). En ce temps-là Emile Eddé enseignait la vertu au peuple libanais.

Le grand homme doit être en mesure de donner des apaisements à ses compères.

Pour de plus amples renseignements, au sujet des indemnités, les braillards de « l'Orient », au lieu d'importuner le genre humain, sont donc invités à conférer avec leur patron... Et qu'ils ne nous reprochent plus (tarte-à-la-crème !) de nous occuper d'Emile Eddé.